

Pontier : vérification d'aptitude

La conduite des engins de manutention est un poste de sécurité requérant une formation théorique et pratique à la sécurité ainsi qu'un entraînement spécifique pour acquérir l'efficacité et la productivité nécessaires lors des circulations et des manœuvres de gerbage avec l'engin.

Objectifs

Prévenir les accidents corporels et matériels

Augmenter la durée de vie des ponts et en diminuer les frais d'entretien

Améliorer l'efficacité du transport et de l'entreposage de charges

Personnes concernées

Pontier expérimenté.

Une bonne expérience de la conduite d'un pont est nécessaire.

Ne s'adresse pas aux débutants.

Pré-requis

Visite médicale.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

info@cefomepi.be

Pontier : vérification d'aptitude

Programme

Théorie

- Le travail et les responsabilités du pontier
- Organes constitutifs d'un pont roulant et mouvements (description et caractéristique)
- Prise de poste
- Consignes générales de manoeuvre
- Principe d'arrêt du ballant.
- Les gestes de commandement
- Les interdictions
- Consignes en cas d'incendie
- Entretien préventif d'un pont roulant

Pratique

- Organes de conduite et de commande : direction, translation, mouvement combiné
- Conduite à vide, maîtrise du balancement
- Dépose de précision et positionnement
- Déplacement de charges avec mouvements combinés, avec et sans visibilité
- Appréciation des hauteurs, exercices d'approche

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

info@cefomepi.be

Pontier : vérification d'aptitude

Parcours droit avec obstacles, et dans un parcours sinueux avec obstacles

Centrage de pièces

Examen d'aptitude à la conduite d'un pont roulant

Durée : 1 jour

Délivrable

La réussite de l'examen en fin de formation donne lieu à l'octroi du brevet de pontier.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

info@cefomepi.be